

**INFORMATION · INFORMATORISCHE AUFZEICHNUNG · INFORMATION MEMO · NOTE D'INFORMATION
ΠΛΗΡΟΦΟΡΙΑΚΟ ΣΗΜΕΙΩΜΑ · NOTA D'INFORMAZIONE · TER DOCUMENTATIE**

Brussels, October 1984

ANNUAL ECONOMIC REPORT 1984-85 (1)

The Commission has adopted the annual economic report for 1984-85 in accordance with the Council Decision of 1974 on convergence. The report will be presented to the Council for adoption after Parliament and the Economic and Social Committee have been consulted.

The economic prospects for 1985 and the main economic policy conclusions for the Community are summarized below.

Developments in 1984 and prospects for 1985

Growth

Real GDP growth in the Community should amount to approximately 2.2% in 1984 and to roughly 2.3% in 1985, as compared with 0.6% in 1982 and 0.9% in 1983. While these figures confirm that economic recovery is under way in the Community the improvement is gradual, continues to be surrounded by uncertainties and is still insufficient to reduce unemployment to any significant extent.

Prices

The Community has been successful in combating inflation in 1984, and further progress should be made in 1985. Since the high point reached in 1980 following the second oil shock, when the rise in consumer prices was 11% average, inflation has slackened in the Community by more than a half and, according to the latest estimates, should amount to some 5% in 1984 and to a little more than 4% in 1985.

External accounts

The Community's balance of payments on current account was in equilibrium in 1983 and 1984. There should be a slight surplus in 1985 (+ 0.4%).

Unemployment

The unemployment rate will be approximately 11% in 1984 and should stand at around 11.5% in 1985. The forecasts for 1985 are summarized in Table 1 of the report (see Annex).

./..

(1) COM(84) 587

The main economic policy objective is to set the stage for sustained growth at a satisfactory rate, thereby helping to achieve a significant improvement in the employment situation. The report gives an illustrative calculation to show how a specified rate of growth could lead to an increase in employment, given an appropriate trend in the relative cost of the factors of production and greater flexibility of markets, particularly the labour market.

The example given is purely indicative. However, it can be seen that, in order to improve the employment situation, a potential rate of growth higher than that currently recorded and estimated at 2.5% would be necessary. The report lists the conditions for achieving this and spells out the necessary guidelines. These can be divided into four main categories :

1. The macroeconomic and financial framework

Further efforts must be made to combat inflation and to achieve an adequate rate of growth. To this end, the report sets out the following four lines of action :

- a pause in the growth of public current expenditure and a reduction over several years in its share of GDP, together with greater investment in improving or renovating economic infrastructure;
- a rapid reduction in the public debt burden in those countries where it is high, but also - in those countries where deficits are under control - the use of every available means of easing the tax burden;
- the implementation of monetary policies compatible with higher growth and reduced inflation, which would promote stability within the EMS;
- the correction of trends impeding the growth of employment through a better balance between the factor capital and the factor labour.

2. Competitiveness of firms

Competitiveness is essential if the objective set is to be achieved. The annual report points to a number of the Commission's main proposals in this field: development of the Community's internal market; re-examination of rules and regulations to facilitate the setting up of firms; priority to be given to advanced technologies.

3. Growth of employment

In this field too, the annual report lists the measures recommended by the Commission : reexamination of regulations and agreements to stimulate the short- and long-term propensity to create jobs; more flexible working hours; implementation of the Council Resolution that all school leavers should be given either vocational training or a job; a pause in real wage growth, which, together with a reduction in taxation, would alter relative costs in favour of job creation.

4. Stabilization of the international environment

The most recent period of monetary strain has demonstrated the necessity and urgency of reinforcing international monetary cooperation and of getting to grips with the problem of indebtedness. The Community should pay particular heed to the work currently in progress in the competent international institutions and bodies and should adopt common positions on the various matters under discussion.

In the economic field proper, the Community should cooperate with its main trading partners to ensure that the present disequilibria are corrected smoothly and to maintain an overall growth of world trade which would keep economic activity at a satisfactory level.

Table 1 : Main economic aggregates 1961-84, EC total, 1961-85

	GDP, current prices ⁴	GDP, real terms ⁴	GDP deflator ⁴	Private consumption deflator ⁴	Compensation per employee ⁴	Current account of payments or borrowing	General government net lending	Money supply (M2/3) ⁵	Unemployment (% of labour force)	Employment
	% change	% change	% change	% change	% change	% of GDP	% of GDP	% change	%	% change
1961-70	9,1	4,7	4,3	3,8	8,9	0,4	-0,4	10,4	2,1	0,2
1971-80	13,0	2,9	9,8	9,7	13,3	-0,1	-2,8	13,8	4,2	0,2
1981	8,7	-0,4	9,2	10,1	11,6	-0,6	-5,4	10,8	7,8	-1,6
1982	9,5	0,6	9,0	8,8	8,7	-0,5	-5,6	10,8	9,4	-1,3
1983	7,4	0,9	6,4	6,2	7,7	0,0	-5,4	10,0	10,6	-0,7
1984										
Last report ¹	(6,6)	1,5	(4,9)	5,6	6,0	-0,0	-4,7	7,8	10,9	-0,2
This report ²	6,9	2,2	4,7	5,1	6,0	-0,0	-5,3	8,0	11,0	-0,0
1985 ³	6,5	2,3	4,1	4,2	5,5	0,4	-4,8	7,2	11,5	0

¹ Of October 1983. Figures in brackets from the last annual report are revised as a result of change in statistical weighting methods

² Estimates of the Commission services, October 1984.

³ Forecast of the Commission services, October 1984, on the basis of present policies

⁴ EC average calculated with current GDP weights at purchasing power parities.

⁵ End of year (annual growth rate)

Note : Percentage changes are given as annual rates.



**INFORMATION · INFORMATORISCHE AUFZEICHNUNG · INFORMATION MEMO · NOTE D'INFORMATION
ΠΛΗΡΟΦΟΡΙΑΚΟ ΣΗΜΕΙΩΜΑ · NOTA D'INFORMAZIONE · TER DOCUMENTA**

Bruxelles, octobre 1984

RAPPORT ECONOMIQUE ANNUEL 1984 - 1985 (1)

La Commission a adopté le rapport économique annuel 1984-1985, conformément à la décision du Conseil de 1974 sur la convergence : ce rapport sera proposé au Conseil pour adoption après consultation du Parlement et du Comité économique et social.

Les perspectives économiques pour 1985 ainsi que les principales conclusions de politique économique pour la Communauté sont résumées ci-après.

Evolution en 1984 et perspectives pour 1985

La croissance

Le taux de croissance en volume du PIB devrait être en 1984 de l'ordre de 2,2 % pour la Communauté et, pour 1985, d'environ 2,3 %, alors que la croissance n'était que de 0,6% en 1982 et de 0,9 % en 1983. Il se confirmerait ainsi que l'économie communautaire est engagée dans la voie de la reprise : celle-ci est toutefois graduelle, demeure entachée d'incertitudes et reste insuffisante pour réduire le chômage de façon significative.

Prix

La Communauté a progressé dans la lutte contre l'inflation en 1984 et de nouveaux résultats favorables devraient être enregistrés en 1985. Depuis le sommet atteint après le deuxième choc pétrolier en 1980, lorsque les prix à la consommation sont montés à 11 %, l'inflation a ralenti en moyenne dans la Communauté de plus de moitié et devrait s'élever d'après les dernières estimations, à environ 5 % en 1984, et à un peu plus de 4 % en 1985.

Comptes extérieurs

La balance des paiements courants de la Communauté a été en équilibre en 1983 et 1984. Elle devrait dégager en 1985 un léger excédent (+ 0,4 %).

Chômage

Le taux du chômage aura atteint environ 11 % en 1984 ; il devrait, en 1985, se situer aux alentours des 11,5 %. Un résumé des prévisions pour 1985 est présenté dans le tableau 1 du rapport (voir annexe).

Le principal objectif de politique économique est de réunir les conditions pour maintenir durablement le taux de croissance à un niveau satisfaisant et permettre ainsi une amélioration significative de la situation de l'emploi. Le rapport présente un exemple quantifié pour illustrer la manière dont la réalisation d'un certain taux de croissance pourrait permettre d'accroître l'emploi, moyennant une évolution appropriée du coût relatif des facteurs de production et une plus grande flexibilité des marchés, notamment de celui de l'emploi.

L'exemple donné est purement indicatif. On peut cependant en retenir que, pour réaliser l'objectif d'amélioration de la situation de l'emploi, il conviendrait d'atteindre un taux de croissance potentiel supérieur à celui qui est constaté actuellement, et estimé à 2,5 %. Le rapport expose les conditions à réunir pour y parvenir et définit les orientations correspondantes. Celles-ci se regroupent en quatre catégories principales :

1. Le cadre macro-économique et financier

Il convient de poursuivre l'effort engagé dans la double direction de la poursuite de la lutte contre l'inflation et de la recherche d'un taux de croissance suffisant. A cet égard, le rapport confirme les quatre lignes d'action ci-dessous :

- Une pause dans l'augmentation des dépenses publiques courantes et la réduction sur plusieurs années de leur part dans le PIB accompagnée d'un effort accru d'investissement dans l'amélioration ou la rénovation des infrastructures économiques ;
- une réduction rapide de la charge de la dette publique dans les pays où elle est élevée, mais aussi, dans les pays où les déficits sont maîtrisés, l'exploitation de toutes les possibilités qui s'offrent d'alléger la pression fiscale;
- la mise en oeuvre de politiques monétaires compatibles avec une croissance plus forte et une réduction du taux d'inflation, ce qui favoriserait la stabilité au sein du SME;
- la correction des tendances défavorables à la croissance de l'emploi par un meilleur équilibre entre le facteur capital et le facteur travail;

2. Compétitivité des entreprises

La compétitivité des entreprises est un moyen indispensable pour réaliser l'objectif fixé. Le rapport annuel rappelle certaines des principales propositions faites par la Commission dans ce domaine : approfondissement du marché interne de la Communauté; réexamen des réglementations pour faciliter la création d'entreprises; priorité à accorder aux technologies avancées.

3. Expansion de l'emploi

Dans ce domaine également, le rapport annuel rappelle les actions préconisées par la Commission : réexamen des réglementations et conventions, de façon à stimuler la propension à court et à long terme à créer des emplois; plus grande flexibilité du temps de travail; mise en oeuvre de la résolution du Conseil permettant à tous les jeunes d'accéder à la sortie de l'école, soit à une formation professionnelle, soit à un emploi; une pause des salaires réels qui, jointe à une réduction d'impôt, permettrait de modifier les coûts relatifs en faveur de la création d'emplois.

4. Stabilisation de l'environnement international

La période la plus récente de tension monétaire a démontré la nécessité et l'urgence de renforcer la coopération monétaire internationale et de maîtriser le problème de l'endettement. La Communauté doit accorder une importance particulière aux travaux que poursuivent actuellement les institutions et instances internationales compétentes et adopte dans les différents points en discussion des positions communes.

Dans le domaine proprement économique, la Communauté devrait coopérer avec ses principaux partenaires pour assurer une correction sans heurts des déséquilibres actuels et maintenir une croissance globale du commerce mondial qui permette d'entretenir l'activité économique à un niveau satisfaisant.

- - - - -

Tableau 1 - L'économie de la Communauté européenne, principaux agrégats 1961-1984, total CE, 1961-1985

PIB aux prix courants ¹	PIB, réel ⁴	Déflateur du PIB ⁴	Déflateur de la consommation privée ⁴	Rémunération par employée ⁴	Balance des paiements courants	Besoin de capacité d'investissement adm. publiques	Masse monétaire (M2/3) ⁵	Taux de chômage (en % de la populat.act)	Emploi	
									variation en %	variation en %
1961-70	9,1	4,7	4,3	3,8	8,9	0,4	-0,4	10,4	2,1	0,2
1971-80	13,0	2,9	9,8	9,7	13,3	-0,1	-2,8	13,8	4,2	0,2
1981	8,7	-0,4	9,2	10,1	11,6	-0,6	-5,4	10,8	7,8	-1,6
1982	9,5	0,6	9,0	8,8	8,7	-0,5	-5,6	10,8	9,5	-1,3
1983	7,4	0,9	6,4	6,2	7,7	0,0	-5,4	10,0	10,6	-0,7
1984										
Rapport 83-84 ¹ (6,6)	1,5	(4,9)	5,6	6,0	-0,0	-4,7	7,8	10,9	10,9	-0,2
Rapport 84-85 ² 6,9	2,2	4,7	5,1	6,0	-0,0	-5,3	8,0	11,0	11,0	-0,0
1985 ³	6,5	2,3	4,1	4,2	5,5	0,4	-4,8	7,2	11,5	0

1 Octobre 1983. Les chiffres entre parenthèses tirés du dernier rapport annuel ont été révisés pour tenir compte des nouvelles méthodes de pondération.

2 Estimations des services de la Commission, octobre 1984, sur la base des politiques actuelles.

3 Prévisions des services de la Commission, octobre 1984, sur la base des politiques de pouvoir d'achat.

4 Moyenne communautaire pondérée par les PIB courants aux parités de pouvoir d'achat.

5 Fin de période (taux de croissance annuel).

Note : Les taux de variation sont des taux annuels.